

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 015/2022

A la société ECBG-NKN CONSTRUCT

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux travaux d'implantation de la base vie des entrepreneurs à Bendera à Kalemie dans la Province du Tanganyika en République Démocratique du Congo, conclu avec la SNEL, pour un montant total hors taxe de dollars américains huit cent cinquante-quatre mille neuf cent septante-quatre, soixante-huit centimes (USD 854 974,68) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 26/01/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général